



Le simulateur de bourse de collège

EN LIGNE C'EST TELLEMENT PLUS SIMPLE !

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ?

→ Un simulateur en ligne vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire et d'obtenir une estimation personnalisée de son montant.

→ Consultez le simulateur sur :
www.education.gouv.fr/bourses-de-college

→ Pour vous faire aider dans l'établissement, adressez-vous :

À madame **IrèneBERG** au secrétariat de l'intendance

Téléphone : **03 88 01 16 83**

Date limite nationale de réception des dossiers complets :
30 septembre 2015

Le dossier doit être déposé auprès du collège que votre enfant fréquentera à la rentrée de septembre 2015.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'ÉCOLE CHANGE
AVEC LE NUMÉRIQUE

#EcoleNumerique

